

TGIRT-EIBJ Mistissini

UA 26-61 et 26-62

Procès-verbal de la

SIXIÈME RENCONTRE

Tenue le 23 mars 2017, à la salle Emmett H. MacLeod Memorial de l'Édifice du
Conseil de la Nation Crie de Mistissini



Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James

APPROUVÉ LE : 25 MAI 2017

TGIRT-EIBJ MISTISSINI SIXIÈME RENCONTRE

DATE : Le 23 mars 2017

HEURE : 9 h 47

LIEU : Salle Emmett H. MacLeod
Memorial de l'Édifce du
Conseil de la Nation Crie de
Mistissini

PRÉSENCES

BLACKNED, Ronald
BOUDREAU, Jean-Pierre
JOBIN, Catherine
GOSSELIN, Marie-Ève (Tél.)
MIANSCUM, Conrad

ORGANISME

Niskamoon
Chantiers Chibougamau
SÉPAQ
FaunENord – Huiles Essentielles Nordic
Mistissini Tourism

OBSERVATEURS

INVITÉS

ANIMATRICE

BERGERON, Serge
HOGUES, Dany
MORASSE, Johanne

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs - Forêt
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs - Forêt
Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James

POINTS	RESULTATS OU SYNTHESES DES DISCUSSIONS	DECISIONS
1. Ouverture de la rencontre	La rencontre débute le 23 mars à 9 h 47.	Sur proposition de M ^{me} Catherine Jobin, dûment appuyée par M. Jean-Pierre Boudreau, il est unanimement convenu d'ouvrir la rencontre à 9 h 47 le 23 mars 2017.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 23 mars 2017.	M ^{me} Morasse passe en revue les points de l'ordre du jour.	Sur proposition de M. Jean-Pierre Boudreau, dûment appuyée par M. Ronald Blackned, il est unanimement convenu d'adopter l'ordre du jour tel que lu.
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 13 décembre 2016.	M ^{me} Morasse passe en revue le procès-verbal de la rencontre de la TGIRT-EIBJ Mistissini du 13 décembre 2016.	Sur proposition de M ^{me} Marie-Ève Gosselin, dûment appuyée par M ^{me} Catherine Jobin, il est unanimement convenu d'adopter le procès-verbal tel que présenté.
4. Suivi de la rencontre du 13 décembre 2016	M. Serge Bergeron présente la nouvelle grille des écarts pour le PAFI-O. Celle-ci comprend 8 éléments de consultation qui étaient inscrits à titre d'éléments d'information dans la précédente version de la grille, soit : <ul style="list-style-type: none"> - Travaux sylvicoles commerciaux - Ajout d'un secteur d'intervention ou agrandissement d'un secteur d'intervention à l'extérieur des SIP consultés totalisant une superficie plus grande ou égale à 10 ha; - Travaux sylvicoles non commerciaux - Ajout d'un secteur d'intervention ou agrandissement d'un secteur d'intervention à l'extérieur des SIP consultés totalisant une superficie plus grande ou égale à 25 ha; - Changement de traitement si le prélèvement est plus intense; - Modification d'une mesure d'harmonisation; 	Sur proposition de M. Jean-Pierre Boudreau, dûment appuyé par M. Ronald Blackned, il est unanimement convenu d'adopter la nouvelle grille des écarts pour les PAFIO, en précisant que la SÉPAQ souhaite connaître toutes les modifications de chemins apportées sur la réserve faunique.

POINTS	RESULTATS OU SYNTHESES DES DISCUSSIONS	DECISIONS
	<ul style="list-style-type: none"> - Construction ou amélioration de chemin - Ajout d'une construction ou d'une amélioration de chemin plus long que 50 m à l'extérieur d'un secteur d'intervention; - Déplacement de part et d'autre d'un chemin planifié - Déplacement plus grand que 200m de part et d'autre du tracé planifié à l'extérieur d'un secteur d'intervention; - Ponts et ponceaux - Ajout d'un pont sur un nouveau tronçon de chemin; - Ajout d'un camp forestier (permanent ou temporaire). <p>M^{me} Marie-Ève Gosselin annonce l'acceptation pour financement par la Fondation de la Faune du Québec pour projet conjoint « SÉPAQ-FaunENord » pour l'identification de 10 lacs d'intérêt. MM. Andrew Coon, Dion Michel, Frédéric Laliberté, Julien Second ainsi que M^{mes} Catherine Jobin et Marie-Ève Gosselin feront partie du comité mis en place pour les travaux d'identification des 10 lacs d'intérêt. MM. Paul Dixon, Denis Chiasson et Daniel Bédard ont été nommés sur ce comité pour les UA de la TGIRT-EIBJ Chapais-Chibougamau.</p> <p>Le maître de trappe M. Paul Iserhoff complète présentement l'identification de la localisation souhaitée du sentier de motoneige TransEeyou dans le secteur de la baie Penikouan. M. Wesley Mianskoon sera interpellé pour faire le même exercice sur son aire de trappe (055). MM. Ronald Blackned, Dion Michel et Jean-Pierre Boudreau produiront une synthèse de ce tracé de sentier de motoneige pour les UA 26-61 et 26-62 sur une carte qui sera envoyée au GREIBJ pour être présentée à la prochaine rencontre de la TGIRT-EIBJ Mistissini.</p>	<p>Les membres conviennent de nommer MM. Andrew Coon, Dion Michel, Frédéric Laliberté, Julien Second ainsi que M^{mes} Catherine Jobin et Marie-Ève Gosselin pour faire partie du comité mis en place pour les travaux d'identification des 10 lacs d'intérêt.</p>
5. Correspondance du GREIBJ	Aucune correspondance	
6. Retour sur les questions soulevées lors de la présentation de la grille de gestion des écarts des UA 26-61 et 26-62	Ce sujet a été traité au Point 4 « Suivi de la rencontre du 13 décembre 2016 ».	
7. Enjeux, préoccupations, VOIC locaux de la TGIRT-EIBJ Mistissini	<p>Le tableau synthèse des VOIC de la TGIRT-EIBJ Mistissini est passé en revue par les membres.</p> <ul style="list-style-type: none"> - La cible de « 80 % des peuplements accessibles et sans contrainte » est remplacée par « 50 % à 55 % » pour l'objectif 2.101 de « Maintenir la productivité des écosystèmes forestiers susceptibles à l'invasion par les éricacées ». 	<p>Les membres conviennent qu'un suivi de l'application des modalités fauniques (Paix des Braves) soit éventuellement présenté par le MFFP à la TGIRT-EIBJ Mistissini.</p>

POINTS	RESULTATS OU SYNTHESSES DES DISCUSSIONS	DECISIONS
	<ul style="list-style-type: none"> - Le VO « Maintien de la qualité de l'eau – minimiser la sédimentation causée par les opérations forestières » est recevable pour VO selon le MFFP, mais nécessite plus de précision et sera traité à une rencontre ultérieure. Même si ces préoccupations sont traitées lors des rencontres du Groupe de travail conjoint (GTC) Mistissini, les membres conviennent de demander un meilleur suivi relativement à l'application des modalités fauniques (Paix des Braves). Un rapport de suivi sur la réalisation des mesures spéciales d'harmonisation comme des bandes riveraines plus larges ou de l'éclaircie commerciale pourrait être présenté à la TGIRT-EIBJ Mistissini. - Les 3 valeurs « Gestion du réseau routier forestier », « Conservation de l'habitat de l'original », et « Conservation de l'habitat du poisson » seront traitées à une prochaine rencontre en présence du représentant du GTC. Toutefois, un comité technique « Chemins forestiers », formé de MM. Jean-Pierre Boudreau et Dion Michel, de M^{me} Catherine Jobin, d'une personne du MFFP et du GREIBJ travaillera sur la production d'une carte identifiant dans un premier temps les principaux chemins à entretenir dans les prochains 5 ans. Il est fortement suggéré que ce comité travaille de concert avec les comités techniques « Chemins forestiers » des autres TGIRT-EIBJ. - Les VO proposés par la SÉPAQ « Protection du paysage – Respect visuel aux lieux stratégiques pour le tourisme », « Maintien de la qualité de l'eau – Protection des lacs et cours d'eau stratégiques pour la pêche », « Accès au territoire – Identification d'un réseau stratégique, maintien des voies d'accès, optimisation des investissements sur les voies d'accès » avaient déjà été approuvés à une précédente rencontre. M^{me} Catherine Jobin sera interpellée pour faire parvenir la liste des sites touristiques concernés et des plans d'eau au MFFP qui présenteront la carte de ces sites à la prochaine rencontre de la TGIRT-EIBJ Mistissini. Le VO « Communication – Connaître les travaux forestiers 15 jours à l'avance » a été présenté à titre d'information seulement. M^{me} Jobin souligne la qualité du document de diffusion d'information sur la présence de travaux en forêt de la compagnie Barrette Chapais où une carte de localisation des travaux est disponible. - En ce qui a trait au VO « Planification forestière – Prise en compte du sentier de motoneige Trans Eeyou Istchee Niscamoon », le tracé du sentier pourrait être 	<p>Les membres conviennent de mettre sur pied un « Comité technique — Chemins forestiers », formé de MM. Jean-Pierre Boudreau et Dion Michel, de M^{me} Catherine Jobin d'une personne du MFFP et du GREIBJ qui travailleront sur la production d'une carte identifiant dans un premier temps les principaux chemins à entretenir dans les prochains 5 ans.</p>

POINTS	RESULTATS OU SYNTHESSES DES DISCUSSIONS	DECISIONS
	<p>inclus aux affectations pour application des protections règlementaires.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le représentant des BGA présente les VO suivants : « Économique » — « Assurer la rentabilité des usines de transformation du bois », « Maintien de la possibilité forestière en utilisant les 0,4 m3/ha (0,84-0,44) retirés des attributions de récolte pour combler les besoins de protection tout en respectant la Paix des Braves », « Maintien des certifications FSC sur les terres publiques d'EIBJ », « Conserver les approvisionnements sur terres de catégorie II » et « Plan de gestion des chemins sur 5 ans ». Ceux-ci ne désirent pas obtenir un consensus de la table à l'égard de ces VO, mais simplement partager ces préoccupations avec les membres. Il est cependant précisé que la signature prochaine de la nouvelle entente de la Paix des Braves permettra au MFFP de produire une planification des chemins sur 5 ans. - La valeur « Conservation et mise en valeur des PFNL » et les objectifs « Conservation des zones d'intérêts identifiées pour le thé du labrador » « Conservation et protection des zones névralgiques identifiées pour les PFNL d'intérêts pour la région » et « Peuplement de pin gris récolté reboisé en pin gris pour des secteurs spécifiques identifiés » sont recevables pour VO, mais nécessite davantage de précision. M^{me} Marie-Ève Gosselin rencontrera le MFFP à ce sujet et les conclusions de cette rencontre seront présentées à la prochaine rencontre de la TGIRT-EIBJ Mistissini. Le MFFP donnera également des statistiques sur le pourcentage de peuplements de pin gris récoltés qui ont été reboisés en pin gris. 	
8. Divers		
9. Levée de la rencontre	<p>Les membres sont priés d'inscrire à leur agenda la prochaine rencontre de la TGIRT-EIBJ Mistissini qui aura lieu le 25 mai 2017 à 10 h.</p> <p>La rencontre se termine à 12 h 6 le 23 mars 2017.</p>	<p>Sur proposition de M. Ronald Blackned, dûment appuyée par M^{me} Marie-Ève Gosselin, il est unanimement convenu de lever la rencontre à 12 h 6 le 23 mars 2017.</p>